

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



N°43 - du 11 octobre 2024



ÉDITO

David Guillet

Président de la Fédération
nationale des CPTS

Concrétiser la promesse !

Les CPTS sont progressivement devenues un maillon incontournable de la chaîne des soins primaires. Ces « communautés de communes version santé » apportent trois bénéfices concrets et éprouvés via une meilleure coordination des soins et des parcours patients : un lien renforcé entre le secteur ambulatoire et le secteur hospitalier, un accès aux soins amélioré dans les territoires délimités et une attractivité restaurée, y compris dans les zones les plus reculées. La dynamique nationale est encore inégale, mais le Centre-Val de Loire a montré la voie à suivre, en devenant la première région intégralement maillée par des CPTS. Ce succès de prestige ne doit rien au hasard. Il tient notamment au respect des engagements pris par les tutelles administratives et les instances professionnelles, dont celle des médecins libéraux, qui a fourni des moyens humains, techniques et financiers importants, en étroite collaboration avec la Fédération des URPS du Centre-Val de Loire. Citons également le rôle déterminant de l'Agence régionale de santé qui a toujours cru au projet et facilité les démarches des différents acteurs impliqués.

Plusieurs freins doivent néanmoins être levés pour concrétiser la promesse. Cette avance de phase doit désormais favoriser le déploiement des équipes de soins spécialisés pour « aller vers » les patients qui en ont le plus besoin. Ce type d'organisation pourrait notamment permettre aux praticiens hospitaliers de réaliser des consultations avancées dans des hôpitaux de proximité. Autre évolution souhaitable : la prévention ne doit plus être une simple étiquette sur le papier, mais une mission pleine et entière pour chaque CPTS. Elle représente actuellement un budget moyen compris entre vingt et trente centimes par an et par patient, ce qui est clairement insuffisant. Des travaux circonstanciés devront par ailleurs être menés pour privilégier un juste

recours au système de santé, notamment via une meilleure régulation des soins non programmés et des urgences.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Pierre Bidaut, président de l'URPS ML et vice-président de la Fédération des URPS du Centre-Val de Loire :
« Une réussite exemplaire, mais... »

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Centre-Val de Loire : les médecins étrangers amortissent le choc démographique

MG&Psy 37 : une « pépite » pour patients psychiatriques

Eure-et-Loir : moins de rechutes grâce au travail en équipe

Indre : une nouvelle télé-expertise contre la douleur

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

5 595

LA MÉTÉO SANITAIRE

Fièvre à virus Marburg : un risque faible au niveau mondial...

EN BREF

Loir-et-Cher : deux MSP inaugurées à Meusnes et Selles-sur-Cher

Loiret : cure de jouvence pour l'EHPAD de Neuville

Indre : une journée inspirante sur la qualité de l'air

Eure-et-Loir : vers une meilleure inclusion des travailleurs handicapés

Prévention du suicide : mise au point

EN PRATIQUE

Auto-administration de médicaments : un prix pour un PAAM

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Une journée d'éducation thérapeutique à Vineuil

Un ciné-débat sur l'avenir de la médecine à Orléans

Une journée territoriale d'hémovigilance à La Riche

Un débat sur l'accès aux soins à Blois
A la découverte du Care Design

LE COIN RH

Violaine Mizzi, directrice déléguée du CH du Chinonais



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Pierre Bidaut

Président de l'URPS ML et
vice-président de la Fédération des
URPS du Centre-Val de Loire

« Une réussite exemplaire, mais... »

En marge des Journées nationales des CPTS, qui avaient lieu hier et avant-hier à Tours, le Dr Pierre Bidaut analyse les causes du dynamisme régional et rappelle les nombreux bénéfices apportés par les soins coordonnés. Il propose également des solutions concrètes pour améliorer la coopération pluriprofessionnelle, notamment dans le champ de la formation.

Le Centre-Val de Loire est devenu la première région intégralement couverte par des CPTS. Comment expliquer cette performance ?

La réussite est collective, mais elle tient en grande partie au soutien logistique et financier apporté par l'URPS ML, qui avait notamment défini et expérimenté – en 2015 – un zonage territorial inspiré des flux de patientèle dans le cadre des travaux antérieurement menés sur les pôles de santé libéraux. Outre un rôle moteur dans la création de la Fédération des URPS du Centre-Val de Loire, la seule qui a été constituée toutes régions confondues, notre instance professionnelle a œuvré pour le déploiement des CPTS. Nous avons adapté et confronté le modèle statistique de sectorisation que nous avons développé avec notre géographe de santé aux réalités des territoires concernés, en lien direct avec les soignants y exerçant. Nous avons également recruté un chef de projet et des coordinateurs territoriaux pour leur expliquer les enjeux et les intérêts de ce dispositif, en relation étroite avec la Fédération des URPS et l'ARS qui nous avaient délégué ces missions. Six ans après la contractualisation de la première CPTS, la région est intégralement couverte, depuis quelques semaines seulement. Une performance unique en France !.

Quels bénéfices avez-vous constaté depuis la mise en place des CPTS, notamment en matière de coordination des soins et des parcours de santé ?

La situation est perfectible, mais elle aurait été catastrophique sans les CPTS, notamment lors de

la pandémie de Covid-19. Un moment charnière durant lequel ces structures ont facilité la mobilisation et la coordination de tous les professionnels de santé, et plus largement la gestion de l'urgence sanitaire et le fonctionnement des centres de dépistage et de vaccination. Même si les difficultés d'accès aux soins subsistent, en particulier dans notre région, la coordination pluriprofessionnelle permet d'amortir le choc démographique médical et paramédical. Les CPTS sont devenues un maillon essentiel de la chaîne des soins primaires. Toutes les structures de la région déploient des actions concrètes en faveur des patients sans médecin traitant. La plupart d'entre elles ont mis en place des organisations de soins non programmés et se sont engagées dans la création d'un service d'accès aux soins, dont la généralisation est en cours. D'autres encore ont investi le champ stratégique de la prévention et proposent régulièrement des programmes variés pour toucher de nombreux publics.

En quoi la dynamique interprofessionnelle est-elle si singulière dans la région ? Quels sont les principaux atouts de ce modèle collaboratif ?

L'implication des tutelles et le dynamisme des différentes instances professionnelles y sont pour beaucoup. La prise de conscience des praticiens du secteur ambulatoire aussi. La coordination pluriprofessionnelle est perçue comme un moyen pertinent de lutter contre la pénurie de soignants, mais aussi de renforcer la qualité du service rendu aux patients, en limitant notamment les ruptures aux interfaces critiques des parcours de santé, y compris entre la ville et l'hôpital. Plus collaborative, cette approche transversale des soins permet de redonner du sens aux différents métiers, non sans améliorer la qualité de vie au travail. Plébiscitée par la jeune génération, elle peut également favoriser les nouvelles installations, même dans les territoires reculés. Cette alternative doit néanmoins rester facultative. MSP, CPTS, ESP... Toutes les formes de regroupement doivent être étudiées en fonction des préférences de chacun et des besoins de chaque territoire. La coordination pluriprofessionnelle ne se décrète pas. Elle se construit dans le temps et dans la confiance.

« La coordination pluriprofessionnelle ne se décrète pas. Elle se construit dans le temps et dans la confiance. »

Quelles sont les pistes d'amélioration possibles ? Quelles sont vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics ?

Tous les étudiants de la filière santé devraient avoir un temps pluriprofessionnel dans leur maquette de formation initiale, ne serait-ce que pour améliorer la connaissance mutuelle des différents métiers et créer des habitudes de travail communes dès les premiers stades de l'apprentissage. Tout le monde le sait depuis longtemps, tout le monde le dit partout, mais rien ne bouge. Autre frein notable : les soignants accusent un déficit de compétences en matière de gestion de projets et de management des ressources humaines. Pour pallier ce manque, la Fédération des URPS a notamment développé des outils de formation pour tous ceux qui souhaitent exercer des fonctions dirigeantes au sein des CPTS. Dans le cadre de leurs missions optionnelles, ces structures collectives pourraient également proposer des formations pluriprofessionnelles sur des prises en charge ou des parcours de santé spécifiques, mais les financements sont clairement insuffisants. De manière plus générale, les autorités sanitaires devront fixer des objectifs et des budgets plus réalistes pour leur permettre de se développer et de remplir toutes leurs missions.



Journées nationales des CPTS : vers une évolution des critères ACI ?

Agir pour l'avenir. Tel était le thème des Journées nationales des CPTS qui se sont tenues hier et avant-hier à Tours. Parmi d'autres annonces, celles du directeur général de la Cnam ont retenu l'attention des quelques 1 300 participants : « Après l'étape du maillage, nous entrons dans une phase de test de la crédibilité des structures existantes. Il faut à présent se questionner collectivement sur la manière de justifier les investissements consentis par l'Assurance Maladie (environ 120 M€ par an, ndlr). » Thomas Fatôme s'est néanmoins montré rassurant, se disant notamment ouvert à la discussion sur une possible évolution des indicateurs ACI pour les rendre « plus spécifiques aux problématiques territoriales » des CPTS, en particulier dans les territoires d'outre-mer.

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Centre-Val de Loire : les médecins étrangers amortissent le choc démographique



Le nombre de médecins en activité régulière a progressé de 0,8 % en un an et se rapproche de la barre symbolique des 200 000, selon le [dernier Atlas de la démographie médicale](#) du Conseil national de l'Ordre des médecins. La crise

Eure-et-Loir : moins de rechutes grâce au travail en équipe



En un semestre, le protocole chute « Sud 28 » a permis de diminuer le nombre de rechutes de personnes âgées. Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, le SDIS 28 (pompiers), la CPTS Sud 28 et la Maison départementale de l'autonomie (MDA) ont présenté, le 3 octobre dernier, un bilan positif

démographique est notamment atténuée par les 27 894 médecins à diplôme étranger qui travaillent sur notre territoire et exercent davantage une spécialité chirurgicale (22,4 %) et médicale (18,3 %) que la médecine générale (6,7 %). Ces docteurs diplômés hors de France constituent 14 % de l'effectif total des praticiens de l'Hexagone (7,2 % en 2010). En Centre-Val de Loire, ces médecins à diplôme étranger sont plus représentés (22,6 %) et ils ont permis de limiter, ces dernières années, la chute du nombre de praticiens (5 595). Hormis l'Indre-et-Loire, tous les départements de la région ont plus que doublé le nombre de leurs médecins en activité régulière formés à l'étranger entre 2010 et 2024, à l'instar de l'Eure-et-Loir (+130 %) de l'Indre (+125 %) et du Loiret (+120 %). « Les médecins diplômés à l'étranger permettent d'accroître la densité médicale des territoires de vie santé et notamment des marges rurales », analysent le CNOM et l'IRDES dans une étude menée sur les médecins généralistes libéraux, en activité régulière, et publiée dans le dernier Atlas. « La présence des médecins à diplôme étranger permet de combler la raréfaction de l'offre en médecine générale libérale dans les zones-sous dotées, puisque ces derniers s'y installent et s'y maintiennent davantage que leurs homologues diplômés en France », concluent les auteurs.

MG&Psy 37 : une « pépite » pour patients psychiatriques



Pour améliorer la prise en charge psychiatrique, l'Indre-et-Loire manque de bras, mais pas d'idées ! Depuis quatre ans, le

de l'expérimentation lancée en avril sur le territoire de la CPTS Sud 28. En six mois, les pompiers ont réalisé 124 interventions pour relever 81 personnes âgées de 83 ans en moyenne. 78 % des personnes âgées concernées n'ont pas fait de nouvelle chute. « Le travail que nous menons en partenariat pour maintenir les patients âgés à domicile dans les meilleures conditions est une réelle plus-value », affirme Anne-Laure Chavigny, infirmière et coprésidente de la CPTS Sud 28. Le schéma directeur est clair : le SDIS informe la CPTS lorsqu'il effectue un relevage, et ce dès la première chute. Le médecin traitant est également alerté et peut vérifier que le traitement du patient est bien adapté (et détecter une éventuelle iatrogénie). « Le patient repéré vulnérable bénéficie d'un bilan de santé et social », poursuit Anne-Laure Chavigny. S'il est inconnu des services, un travailleur social peut effectuer une visite à domicile. Des aménagements du logement peuvent être proposés pour réduire les risques de chute, et une activité physique adaptée être encouragée. La MDA vérifie si des aides sociales peuvent être demandées. Devant ce succès, le dispositif est appelé à être étendu à l'ensemble de l'Eure-et-Loir.

Indre : une nouvelle télé-expertise contre la douleur



Après l'addictologie, la pédiatrie et l'oncologie, le [CH de Châteauroux – Le Blanc](#) a annoncé l'ouverture, la semaine dernière, de deux nouvelles lignes de télé-expertise

dispositif MG&Psy 37, porté par la CPTS 37 et le GHT en partenariat avec le service psychiatrie du CHU de Tours, multiplie les initiatives. Ce projet labellisé « Pépite » vient de bénéficier du [renouvellement du financement](#) par le Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP). « Notre collaboration ville-hôpital vise à améliorer l'accès aux soins psychiatriques, analyse le Dr Alice Perrain, médecin généraliste, créatrice et référente de ce dispositif. L'idée est d'optimiser les ressources de soignants et de proposer une dynamique de groupe en thérapie. » MG&Psy 37 organise des soirées d'analyse de pratique lors de [webinaires](#) (visionnables en replay). Les médecins peuvent également solliciter des télé-expertises en psychiatrie auprès du CHU de Tours – 430 avis ont été délivrés depuis 2022. « 20 % des généralistes d'Indre-et-Loire ont demandé au moins un avis », précise Alice Perrain. MG&Psy 37 propose par ailleurs la supervision de réunions de concertation pluriprofessionnelles des équipes de soins. Enfin, l'association encadre des ateliers de thérapie comportementale sur la dépression et l'insomnie, assurés par le Dr Pierre Yves Sarron, psychiatre attaché au CHRU de Tours – 660 patients ont déjà pu en bénéficier. « Grâce à cette collaboration, les médecins généralistes sont devenus plus compétents en psychiatrie », conclut le Dr Perrain.

Pour plus de renseignements :

liaison.mg.psy@chu-tours.mssante.fr

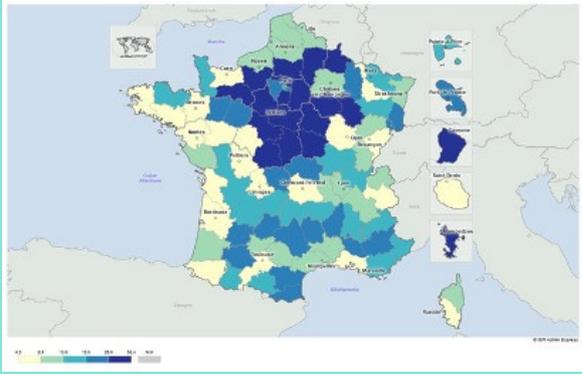
Pour un avis psychiatrique :

avispsy.agglo@chu-tours.mssante.fr

[Omnidoc](#) pour la douleur et la chirurgie vasculaire. « Des experts du CH de Châteauroux proposent de donner un avis aux professionnels de santé du territoire et s'engagent à répondre dans un délai maximal de cinq jours ouvrés », explique Patricia Bouamama, infirmière référente télésanté au GHT 36. Le Dr Emmanuel Carreel, médecin coordonnateur, et Christelle Coste, IPA maladies chroniques, proposent sous trois jours ouvrés leur expertise pour la prise en soins des douleurs complexes (adaptation thérapeutique antalgique, avis d'orientation...). En cas de douleurs cancéreuses, de douleurs post zostériennes, d'algies vasculaires de la face, vous pouvez demander une consultation d'urgence à avis.douleurs@ch-chateauroux.fr. Les réponses aux demandes de téléexpertises en chirurgie vasculaire seront assurées par le Dr Stéphane Vignes, chirurgien vasculaire, Florence Baroudi et Virginie Clairand, infirmières titulaires d'un DU en plaies et cicatrisation, avec une réponse sous trois jours ouvrés. Les experts pourront orienter les patients vers un suivi post-opératoire, et proposer des prises en charge sur différentes pathologies (plaies chroniques, pieds diabétiques, artériopathies périphériques, anévrismes, pathologies veineuses...). Pour toute demande urgente, consultation, ou hospitalisation d'urgence, il est également nécessaire de passer un appel téléphonique au chirurgien d'astreinte via le secrétariat ou le standard.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

5 595



C'est le nombre de médecins en activité régulière en Centre-Val de Loire en 2024, selon le [dernier Atlas de la démographie médicale](#) du Conseil national de l'Ordre des médecins. Soit dix praticiens de moins que l'an dernier.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Fièvre à virus Marburg : un risque faible au niveau mondial...

Dans une actualité régionale toujours marquée par les signalements au Point Focal Régional d'Infections Respiratoires Aiguës – 25 signalements reçus sur la semaine écoulée – le Rwanda se trouve dans une situation épidémiologique critique avec la fièvre à virus Marburg. Au 2 octobre, 36 cas ont été confirmés dans le pays (dont 11 décès), la majorité (26) concernant des professionnels de santé. A ce jour, l'OMS évalue le risque de cette épidémie comme très élevé au Rwanda, risque élevé au niveau des pays d'Afrique Subsaharienne (zone déjà impactée par l'épidémie de MPox), risque faible au niveau mondial. L'évaluation du centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) indique que le risque d'importation d'un cas en Union européenne est très peu probable. Cependant, l'ECDC précise que la probabilité d'exposition au virus Marburg est estimée comme modérée en cas d'activité professionnelle en structure de soins ou d'hospitalisation au Rwanda. En France, les conseils aux voyageurs ont été mis à jour sur le site Rwanda - [Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères \(diplomatie.gouv.fr\)](http://diplomatie.gouv.fr) et une attention particulière doit être portée aux professionnels de santé exerçant ou allant exercer au Rwanda. [Une fiche du COREB](#) est également disponible pour préciser les conditions de prise en charge des cas suspects en France : Alerte Marburg en Guinée équatoriale et en Tanzanie - Alertes - infos - coreb (infectiologie.com).

Concernant la bronchiolite, les indicateurs de suivi sont à des niveaux de base dans toutes les régions, à l'exception de la Guyane, qui est en phase épidémique depuis la semaine 38. Des rhinovirus/entérovirus susceptibles d'induire des bronchiolites circulent actuellement, observe Santé publique France. Dans le Centre-Val de Loire, en semaine 40, les passages aux urgences pour bronchiolite sont en hausse et les actes SOS Médecins sont stables à un niveau faible.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Loir-et-Cher : deux MSP inaugurées à Meusnes et Selles-sur-Cher



C'est l'aboutissement d'un projet commun initié par le Val-de-Cher-Controis. Les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), qui ont ouvert en mai 2023 à Selles-sur-Cher et un an plus tard à Meusnes, ont été officiellement inaugurées le 4 octobre dernier. Plus de soixante personnes, élus, financeurs, professionnels, ont pu visiter les nouvelles MSP, accompagnés par le Dr Stéphane Garreau, médecin généraliste et porteur du projet. Représentant un coût total de 1,6 million d'euros répartis entre différents financeurs (Etat, région Centre-Val de Loire, département de Loir-et-Cher, communes et communauté de communes), la création de ces nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles à Selles-sur-Cher et Meusnes permet de compléter l'offre de soins et de prendre en charge les quelque 10 000 patients du territoire. Elles rassemblent six médecins généralistes, neuf infirmières, trois kinés, une pédicure podologue, une sage-femme, une diététicienne et quatre secrétaires. Ces

Eure-et-Loir : vers une meilleure inclusion des travailleurs handicapés



L'intégration en entreprise d'un salarié handicapé se prépare, s'anticipe et nécessite un accompagnement approfondi. Afin de faciliter l'inclusion professionnelle des jeunes adultes de 16 à 30 ans souffrant d'une déficience, les maires de Dreux et de Vernouillet (Eure-et-Loir) ont signé une convention avec la Mission Locale du Drouais et l'ARS, le 17 septembre dernier. « Cette convention formalise un partenariat existant et doit nous permettre d'aller plus loin, explique Mina Daoudi, directrice de la Mission Locale de Dreux. Nous allons organiser des permanences avant la sortie du Dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME) pour informer les jeunes sur leurs droits, mais aussi pour qu'ils puissent se familiariser avec la mission. » Le DAME pourra s'appuyer sur l'expertise de la mission, ajoute-t-elle, notamment pour la découverte de l'entreprise (visites, immersions...). « Nous savons que ce public en situation de vulnérabilité ne va pas forcément faire la démarche de s'inscrire à France Travail. Les capter là où ils sont

structures – qui dépendent de la même SISA – s'ajoutent aux [deux maisons de santé communautaires](#) de Noyers-sur-Cher et du Controis-en-Sologne et aux quatre maisons de santé communales ou privées à Pontlevoy, Soings-en-Sologne, Montrichard Val de Cher et Saint-Georges-sur-Cher.

permet de mieux les accompagner, de s'assurer du renouvellement de leur reconnaissance de travailleur handicapé et de leur proposer un accompagnement individualisé pour les CV, les lettres de motivation, les visites ou encore la préparation des entretiens », affirme Mina Daoudi

Loiret : cure de jouvence pour l'EHPAD de Neuville



Une nouvelle étape s'ouvre pour l'EHPAD de Neuville-aux-Bois (Loiret). L'établissement devrait disposer de 60 nouvelles chambres d'ici à septembre 2025. Le 19 septembre a eu lieu la pose de la première pierre d'un bâtiment de 60 lits neufs de l'EHPAD. « Ces 60 lits seront répartis dans quatre unités de 15 lits qui pourront être sectorisés en cas d'épidémie », explique Isabelle Brivet, directrice déléguée des CH de Pithiviers et de Neuville-aux-Bois. Ce projet, d'un coût de 11,5 millions d'euros, a été rendu possible grâce au soutien financier de l'ARS et du Département, dans le cadre d'un projet architectural redimensionné, en lien avec les services travaux du CHU d'Orléans. L'établissement pourra accueillir 140 résidents. « L'établissement est en pleine mutation. Il se transforme en centre de ressources territorial, ce qui permettra de coordonner l'intervention des différents services pour que les personnes puissent rester le plus longtemps possible à domicile s'ils le souhaitent », indique Isabelle Brivet. Une plateforme de répit pour les aidants et

Indre : une journée inspirante sur la qualité de l'air



Engagée dans la prévention en santé environnementale, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de l'Indre a organisé, le 7 octobre dernier, une journée consacrée à la qualité de l'air extérieur en partenariat avec l'ARS, Lig'Air, Châteauroux Métropole, ainsi que le Village by CA. Cet événement fut l'occasion de sensibiliser la population à l'importance de la qualité de l'air extérieur sur la santé. Chaque année, la pollution de l'air extérieur est responsable de près de 40 000 décès prématurés, selon Santé publique France. L'exposition à long terme aux particules fines (PM2.5) peut réduire l'espérance de vie d'environ deux ans. « Nous avons entamé, avec Lig'Air, une action pour valoriser leur système d'alerte sur la qualité de l'air extérieur et signaler la présence de particules fines ou les pics polliniques », explique Josselin Pibouleau, directeur de la CPAM de l'Indre. L'Indre est un département rural, les sources principales de pollution de l'air et d'émission de particules fines sont le chauffage au bois, les épandages agricoles, la circulation automobile et l'activité industrielle. La CPAM participe à l'élaboration d'une cartographie de la qualité de l'air à Châteauroux. « Cet outil nous permettra

un accueil de jour médico-social devrait également être mis en œuvre avant la fin du premier trimestre 2025.

d'identifier les zones les plus exposées à la pollution et d'adapter nos actions préventives », analyse Josselin Pibouleau. Un pollinarium doit voir le jour à Châteauroux et les mobilités douces sont encouragées dans l'Indre pour réduire la pollution et améliorer la santé des participants.

Prévention du suicide : mise au point

Certains de nos lecteurs ont pu être heurtés par la précision que nous avons apportée la semaine dernière concernant le décès d'un professionnel de santé par suicide. Nous appliquons simplement [les recommandations de l'OMS](#), déclinées en France par le programme [Papageno](#). A l'appui de nombreux travaux scientifiques, et dans l'intérêt des personnes en détresse, l'OMS recommande notamment de ne pas passer sous silence ce type d'événement, et d'associer à cette information les ressources utiles, que nous rappelons une nouvelle fois ci-dessous.

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le [3114](#).

EN PRATIQUE

Auto-administration de médicaments : un prix pour un PAAM

A l'occasion de la semaine des patients, le Centre Bois-Gibert (Groupe VYV) de Ballan-Miré (Indre) a été récompensé, le 17 septembre, lors du premier challenge patient organisé par la Haute Autorité de santé et l'Institut français de l'expérience patient (IFEP), avec le ministère de la Santé (DGOS). L'établissement de réadaptation et de prévention cardio-vasculaire a reçu un prix pour son projet PAAM (patient en auto-administration de ses médicaments) en collaboration avec l'OMÉDIT Centre-Val de Loire. Depuis octobre 2022, la réglementation a évolué pour permettre l'auto-administration encadrée des médicaments par le patient en établissement sanitaire. « Le dispositif [PAAM](#) fait partie des opportunités pour prendre du recul sur ce qui se passe au quotidien à l'hôpital, et porter une réflexion collégiale pluridisciplinaire et incluant le patient », commente le [lauréat](#). Le patient garde son autonomie et participe à la sécurité de ses soins.

APPELS À PROJETS

Accompagnement à l'ouverture d'une unité saisonnière

La DRAC et l'ARS Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures pour l'année 2025

Transport sanitaire bariatrique sur le département de l'Indre

Prolongation d'1 mois :

Unité de soins palliatifs en région Centre-Val de Loire

Hôpital de jour médecine palliative en région Centre-Val de Loire

AU PROGRAMME

Une journée d'éducation thérapeutique à Vineuil

Le **mardi 15 octobre**, de 13h à 18h, Santé EsCALE 41 et son service coordination départementale de l'éducation thérapeutique du patient invitent les professionnels de santé et les patients partenaires au CFIS de Vineuil à leur troisième journée départementale de l'ETP de Loir-et-Cher sur la thématique : la pédagogie en mouvement.

Programme [téléchargeable ici](#). Inscription en [cliquant sur ce lien](#).

Un ciné-débat sur l'avenir de la médecine à Orléans

Le **mercredi 15 octobre**, à 20h, la CPTS'O, en partenariat avec Allié Santé, invite les professionnels de santé au Cinéma Les Carmes, 7 rue des Carmes, à Orléans, pour assister à la projection de « Viens voir ! La médecine de demain serait-elle en train d'éclorre ? ». La projection de ce documentaire, consacré à l'approche globale et intégrative de la personne, sera suivie d'un débat. Cliquez [ici](#) pour visionner un extrait. Entrée gratuite avec [inscription obligatoire](#).

Une journée territoriale d'hémovigilance à La Riche

Un débat sur l'accès aux soins à Blois

Le **jeudi 17 octobre**, de 16h30 à 18h30, le Conseil territorial de santé de Loir-et-Cher organise un débat au Centre Hospitalier Simone Veil de Blois (salle polyvalente) sur « Les Loir-et-Chériens et l'accès aux soins ». Cet événement marquera le lancement de la consultation citoyenne organisée du 22 octobre au 11 novembre en partenariat avec La Nouvelle République. Débat ouvert à tous les acteurs de santé. [Inscription sur ce lien](#)

A la découverte du Care Design

Le **mardi 22 octobre**, de 14h à 15h, l'Equipe régionale vieillissement et maintien de l'autonomie (ERVMA), constituée sur le site du CHU de Tours, organise un téléstaff consacré au Care Design. Lisa Pottier, docteure en sciences de l'information et de la communication à l'Université Bordeaux-Montaigne, présentera notamment cette méthode de conception créative basée les usages et la prise en compte des fragilités, qui permet de repenser les soins et l'accompagnement de nos aînés en établissement et à domicile. Ce téléstaff est accessible à tous les professionnels qui

Le **jeudi 17 octobre**, la cellule régionale d'hémovigilance de l'ARS Centre-Val de Loire organise une réunion territoriale, regroupant tous les acteurs transfusionnels des départements d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, qui se déroulera dans les locaux de l'HAD LNA Santé Val-de-Loire à La Riche (Indre-et-Loire). Au programme : la transfusion pour les infirmières en pratique avancée, un bilan sur les transfusions en HAD et un comparatif entre le plasma lyophilisé et la mise en place du plasma d'OCTAPLASLG poudre dans les PUI.

Inscription gratuite – ars-cvl-hemovigilance@ars.sante.fr

travaillent de près ou de loin en gériatrie et gérontologie. [Inscription en ligne](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Violaine Mizzi, directrice déléguée du CH du Chinonais

A 53 ans, Violaine Mizzi est devenue directrice déléguée du Centre hospitalier du Chinonais (CHC, Indre-et-Loire) en septembre dernier. Titulaire d'un DESS de droit et major de sa promo d'EHESP de directeur d'hôpitaux en 1997, elle fut pendant dix ans directrice adjointe du CH de Cholet, puis a exercé plusieurs fonctions à la

LA SANTÉ RECRUTE



Conseiller médical à l'ARS - Orléans

Gestionnaire de soins psychiatriques à l'ARS - Orléans

Gestionnaire soins ambulatoires à l'ARS - Châteauroux

Médecins Libéraux à la MSP

direction du CHRU de Tours, où elle a occupé jusqu'à cette année le poste de directrice de la stratégie. Elle prend les rênes du CHC, rattaché au CHU de Tours, qui compte 600 lits et places et dispose notamment d'un service d'urgences, d'une maternité et d'un pôle de psychiatrie. « Ma première mission sera de mettre en œuvre le projet d'établissement 2024-2028 préparé par ma prédécesseuse, de veiller à la situation financière de l'établissement et d'assurer la continuité des soins pour les patients », confie-t-elle. L'un des enjeux prioritaires concerne l'attractivité du personnel médical (notamment en psychiatrie) et non médical. « Nous avons mis en place des actions pour attirer de jeunes médecins, et le CH accueille beaucoup d'étudiants et d'internes. »

A noter : Violaine Mizzi assure par ailleurs la mission de directrice référente du Pôle femmes parentalité d'Indre-et-Loire depuis mars dernier.

du Grand Saint Laurent 41

Dentiste à la maison de santé du
Véron – Avoine

Masseurs-kinésithérapeutes à la
MSP du Grand Saint Laurent à Pithiviers

Cadre de santé formateur
IFSanté Chartres

Un Directeur Pôle hébergement
à Fondettes (37)

IDE de coordination
santé-logement à Blois

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 43 du 11 octobre 2024
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)